cgtinfos

n° 177 novembre 2018

Métropole européenne de Lille

retour sur le 18e congrès

le trombino de vos candidats

pages 8 et 9

l'anti-compte rendu de Georgette

page 4

parkings parkings parkings

page 11

the new guy

page 3

un congrès chargé d'émotions

l'édito Page après page

« On voit où est le pognon hein. C'est pas une baraque ici, c'est un centre de vacances. »

François Damiens
tiré du film « Dikkenek »

Une page se tourne à La CGT MEL. Je viens de céder la place de Secrétaire Général du syndicat à Frédéric PARISOT, à l'occasion de notre 18è Congrès, qui a eu lieu le vendredi 9 novembre 2018. Je lui souhaite toute la réussite que mérite la CGT.

Je resterai militant et membre de la Commission Exécutive du syndicat car j'ai une certaine expérience : j'ai encore envie de faire des choses pour la CGT ! Mais comme disait Bernard THIBAULT : « il faut laisser les manettes et descendre de la loco ». C'est ce que je viens de faire lors de ce congrès.
Après cette année d'intérim, où j'ai remplacé au pied levé Stéphane DUMEZ tragiquement disparu, je tenais à remercier les camarades du syndicat qui m'ont aidé dans cette tâche certes pas facile et humainement éprouvante.
Rappelons-nous :
2018, où pas un **CGTinfos** n'a manqué
2018 victorieuse, avec les élections du CAS que nous avons gagnées !!
2018 marquée par la lutte contre la mise en place du RIFSEEP à la MEL
2018 et notre 18è Congrès consacré à l'élection de notre nouvelle équipe dirigeante, nos orientations, et bien sûr, à l'hommage rendu à Stéphane.
2018 avec la tenue de notre traditionnelle expo-vente les 29 et 30 novembre.
2018 avec les prochaines élections professionnelles qui auront lieu le jeudi 6 décembre.
2018 et le mardi 11 décembre, où nous rendrons hommage à Stéphane aux portes de la MEL en compagnie de sa famille.
Comme vous pouvez le lire, ce n'est pas de tout repos d'être syndicaliste, et surtout à la CGT ! Nous ne faisons pas du syndicalisme de bureau, mais du syndicalisme de terrain !
Après 42 ans à la MEL, 42 ans dans le même service et 20 ans de responsabilités à la CGT, je laisse derrière moi des années riches en rencontres désastreuses, de tristesse, mais aussi riches en émotions et riches sur le plan humain.
Je laisse le syndicat CGT entre de bonnes mains, celles des camarades, d'une équipe débordante d'initiatives, de propositions, et surtout soudée qui ne lâchera rien et dans une MEL qui, aujourd'hui, ne vous fait aucun cadeau !
Je vous souhaite, à toutes et tous, mes meilleurs vœux de réussite professionnelle. Mais rassurez-vous, je resterai un retraité actif et combatif, et vous témoigne une nouvelle fois de tout mon respect.

C'est ensemble que nous gagnerons les élections du jeudi 06 décembre 2018, en mettant une bonne claque aux mauvaises odeurs !!
Vive la CGT !

Daniel Duthilleul

l'agenda

> 20 novembre : banquet des retraité.es de la MEL, Lomme – Maison des enfants

> 22 et 23 novembre, 11h – 14h30 : père Noël vert, restaurant MEL

> 25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

> 27 novembre, 09h – 12h : Comité technique, Salles du Patio ABC

> 29 et 30 novembre, 11h – 14h : expo-vente CGT, Salon des réceptions

> 6 décembre : élections professionnelles

> 8 décembre, 10h00 : cérémonie des médaillé.es, Salon des réceptions

the new guy

Entretien avec Frédéric Parisot

Frédéric nous parle de ses espoirs, de ses rêves et, bien sûr, de son prochain film.

CGTinfos : Frédéric, tu as été élu secrétaire général de la CGT MEL à l'occasion du 18è Congrès. Peux-tu te présenter ?

Tout d'abord au nom de mon organisation syndicale je remercie mon camarade Daniel DUTHILLEUL, qui a tenu brillamment la maison CGT depuis presque un an avec la direction sortante. Ce n'était pas facile après le choc de la disparition de Stéphane DUMEZ et les coups bas de la direction de la MEL, qui n'ont eu de cesse de s'abattre sur nos camarades et nos collègues. ***Merci Daniel, alias Pépé sévère, et bon vent pour ta retraite !***

Quant à moi, beaucoup me connaissent déjà car je travaille à la MEL depuis 2003.

Je suis actuellement chef de projet au sein du pôle Développement économique et emploi.

Sur le plan de l'engagement syndical, j'ai adhéré dès le début de ma carrière à la CGT. C'est à la MEL que j'ai commencé à m'engager un peu plus quand Stéphane m'a proposé de rentrer à la Commission Exécutive et d'organiser l'activité Cadres. Lors des élections professionnelles de 2014, j'ai été élu en tant que suppléant au Comité Technique. En parallèle, je suis élu également à la direction nationale de l'UFICT (union fédérale des ingénieurs cadres et techniciens). A ce niveau national, à Montreuil, j'ai créé le collectif « Observatoire des métropoles et des réformes territoriales », que j'anime encore aujourd'hui. Il faut dire qu'en tant qu'agent de la MEL, je bénéficie en quelque sorte d'un poste avancé en la matière !

Pourquoi cet engagement de longue date à la CGT ?

J'ai 46 ans et je suis donc d'une génération qui a connu le déclin des fameuses « Trente Glorieuses ». Les gouvernements successifs n'ont fait qu'éroder les conquis issus du modèle issu du Conseil National de la Résistance. La lutte des classes n'a jamais autant été d'actualité, tant ces politiques successives ont été jusqu'ici défavorables au monde du travail et n'ont fait qu'accentuer les inégalités. Aujourd'hui Emanuel MACRON, le président des riches, accentue ce mouvement et s'attaque avec force aux services publics ou aux retraites.

J'ai donc trouvé à la CGT ce cadre pour me battre, me défendre, militer et essayer à mon niveau, d'appliquer ces principes. La CGT est attaquée de partout car elle gène : elle propose une autre vision du monde et des relations humaines, loin de l'individualisme sur lequel est fondée l'économie de marché.

Aussi, quand certains nous balancent du « mes amis » à tour de bras, nous nous disons Camarades, comme dans la chanson de Ferrat. Et j'ai trouvé à la CGT cette fraternité nécessaire pour repartir au combat dans les moments plus difficiles.

Comment vois-tu le début de ton mandat ?

Tout d'abord, je n'avais pas prévu d'assumer ces fonctions car notre précédent secrétaire général a disparu tragiquement. Aujourd'hui, me voilà à assumer ces responsabilités importantes pour les adhérents et les collègues de la MEL.

Nous sommes à un tournant pour notre organisation. Certains de nos militants vont partir en retraite et de nombreux collègues nous ont rejoints ces dernières années. Il nous faut donc aujourd'hui renouveler nos dirigeants, nos élus et mandatés. C'est ce que nous avons fait au Congrès en renouvelant en partie l'équipe de direction, et pour les élections de décembre en proposant des listes composées de nouveaux noms. Nous pouvons nous appuyer sur une organisation sérieuse et des règles de vie solides. Nous l'avons démontré dans la période difficile que nous avons vécue cette année. Nous sommes restés fidèles au poste, et avons remporté les élections du CAS. Cependant, je souhaite que nous consolidions notre structuration interne. C'est indispensable au moment où, sur le plan national, la guerre est déclarée contre les services publics et le statut, et qu'à la MEL les conséquences des réformes vont avoir des impacts énormes sur les compétences de l'Etablissement comme sur les conditions de travail des agents. Nous sommes confrontés également en tant que syndicat à une montée en flèche des risques psycho-sociaux. Les collègues poussent de plus en plus la porte de notre local, et les situations individuelles sont souvent graves et l'accompagnement est très chronophage.

Il faudra donc dans les premières semaines prendre le temps d'ajuster notre organisation pour être le plus efficace possible.

L'installation, l'accompagnement et la formation des nouveaux élus qui sortiront des urnes le 6 décembre sera le point de départ réel du mandat.

Pour le reste, nous continuerons à traiter les sujets avec le même sérieux, à défendre les services publics, le statut et l'emploi public, à rencontrer régulièrement les collègues, avec notre journal, nos tracts, dans les différents sites de la Mel.

Enfin, les récentes réformes territoriales et les attaques contre les agents et les services publics trouvent leur corolaire

dans le développement de l'idéologie managériale issue du *Wall Street management* dans nos collectivités. La CGT continuera de combattre ces méthodes inhumaines, inefficaces et leurs conséquences dramatiques sur la santé des agents et leurs conditions de travail.

Merci Frédéric, je rends la parole au studio où on me dit que la page 4 est presque prête !

Le congrès de la CGT

Vendredi 9 Novembre, impossible de ne pas remarquer l'ébullition autour de la salle du Conseil. La CGT Mel et 200 de ses adhérents tenait son 18è Congrès !

Morceaux choisis et retour en images :

Le rapport introductif de Daniel Duthilleul, Secrétaire Général par intérim sortant

« Beaucoup nous ont vus au fond du trou après la disparition de Stéphane, beaucoup nous ont vus complétement perdus sans notre secrétaire, nous avons démontré le contraire et nous avons remporté les élections du CAS contre toute attente. Juste pour votre information nous n'avons pas eu de félicitations de l'Administration, c'est dire la claque qu'ils ont reçus tertous !! D'ailleurs cela se ressent dans les relations avec l'administration, qui ne nous fait aucun cadeau !! Et oui plusieurs de nos camarades subissent des discriminations, voire même des menaces de sanctions. Nous avons dû montrer les dents à maintes reprises pour faire cesser ces agissements. Nous avons une solidarité entre les camarades et c'est cela qui fait la force de notre syndicat. Et non la CGT MEL n'est pas morte bien au contraire, d'ailleurs nous allons le prouver lors des prochaines élections professionnelles du jeudi 6 décembre 2018 (...)
La CGT rassemble des femmes et des hommes qui luttent contre toute forme de discrimination et qui représentent une force pour gagner les revendications des salariés. En effet, la CGT participe à la quête d'un monde plus juste en s'organisant collectivement pour défendre les intérêts des salariés, conquérir des droits nouveaux, promouvoir un syndicalisme de lutte de classe et de masse. C'est pourquoi la CGT MEL place au cœur de ses revendications l'humain en érigeant les valeurs de fraternité, de solidarité et de démocratie. »

Hommage à Stephane Dumez

Discours de Thierry, son frère, dirigeant de l'Union régionale CGT d'Île-de-France.

Stéphane devrait être parmi nous aujourd'hui, et comme vous l'avez dit ou écrit, Stéphane œuvrait depuis des années pour la défense des intérêts des salariés de la MEL, il était aussi totalement engagé dans la lutte pour la défense du service public, aujourd'hui gravement remis en cause par le gouvernement Macron. (...) Stéphane était respecté et apprécié (...) Cependant aujourd'hui, nous déplorons l'attitude désinvolte et méprisante de la direction de la MEL ! Nous avons toujours affirmé que la direction de la MEL n'a pas assumé ses responsabilités dans la gestion de la situation difficile qu'a vécu Stéphane (...) Cher(e)-s camarades, vous le savez, comme on dit « Quand on attaque un militant CGT, on attaque toute la CGT ! » Aujourd'hui, quand la MEL manque de respect pour Stéphane et sa famille, elle manque de respect pour toute la CGT de la MEL !

Le Congrès décide que la famille de Stéphane et le syndicat informeront les agents de la MEL, par voie de tract le 11 décembre prochain, de l'attitude de l'Administration dans cette affaire reconnue désormais comme un accident de service, et organiseront une conférence de presse commune.
Un moment de recueillement aura lieu ensuite au cimetière de Seclin.

Intervention de Baptiste TALBOT, Secrétaire Général de la Fédération CGT des services publics

« (...) La Fonction publique fait l'objet d'attaques d'un niveau sans doute jamais atteint depuis la création du Statut des fonctionnaires. Nature statutaire et caractère titulaire des emplois ; système collectif de rémunération et Fonction publique de carrière ; droits d'expression démocratiques et libertés syndicales ; moyens budgétaires consacrés aux missions et aux emplois : c'est sur tous les fronts, et sur ses fondements mêmes, que notre Fonc-

bientôt il va nous ramener des « copines » à la maison !

MEL a 18 ans !

tion publique est attaquée par le gouvernement et ses commanditaires patronaux. De nombreux élus locaux appliquent avec zèle, voire anticipent, les réformes régressives décrétées par le pouvoir.
Cette offensive est une des dimensions de la vaste entreprise macroniste de démantèlement de notre République sociale et démocratique. Car sans dramatiser, on peut affirmer que ce qui est en jeu, c'est bien le caractère républicain, social et démocratique de notre société.
La récente et abjecte déclaration de Macron sur Pétain le confirme.
Si la période est difficile, elle est aussi porteuse de potentialités.
Sur ses choix économiques et sociaux, le pouvoir est minoritaire et n'a pas gagné la bataille idéologique. Notre travail d'explication, d'argumentation, porte ses fruits et doit être poursuivi sans relâche. Le mécontentement est profond, en particulier dans les couches populaires. (...)
Quand le pays compte des millions de chômeurs, il est tout simplement absurde d'allonger le temps de travail de celles et ceux qui ont déjà un emploi. Quand la France est championne d'Europe des dividendes aux actionnaires, il est absurde d'affirmer qu'il faut toujours plus rémunérer le capital au détriment du travail. Quand le nombre de millionnaires en France continue d'augmenter, il est absurde de dire que ce sont encore les plus modestes qui devraient serrer un cran supplémentaire de la ceinture. Quand on supprime l'impôt sur la fortune, il n'est pas tolérable que la valeur du point d'indice soit gelée et les retraités matraqués. »
Le congrès vote une motion de défiance vise à vis de la MEL et dénonce sa stratégie de répression envers les dirigeants et militants de la CGT MEL.
Retrouvez la motion sur le site www.cgt-mel.fr

Intervention de François Leclerc, secrétaire national de l'Union Fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens

À la MEL, le 6 décembre, c'est 2700 agents qui vont être inviter à voter. Vos effectifs aujourd'hui se composent à 56% d'ICTAM (ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise). Donc l'enjeu est simple : FAIRE VOTER CGT ces catégories !
Les ICTAM constituent un enjeu stratégique de toute transformation du travail et des garanties collectives impactant l'ensemble du salariat puisque ce sont eux qui sont en charge de mettre en place les réorganisations et autres externalisations occasionnées par les multiples réformes territoriales. Dans ce contexte c'est l'ensemble des rapports sociaux au travail qui sont fragilisés car d'une façon ou d'une autre (encadrants, chargé de missions, de recherche…), l'activité des cadres impacte directement les autres catégories d'agents.

Aussi, comme vous le savez, les ICTAM sont régulièrement utilisés comme cheval de Troie pour déconstruire le statut, voire l'ensemble de nos garanties collectives.
Ils sont particulièrement en première ligne :
> Recours accru aux contractuels notamment pour l'ensemble des emplois de direction et avec création d'un nouveau type de contrat, le « contrat de projet »… Cette extension des emplois fonctionnels à un objectif clair : développer ce que l'on appelle aux Etats-Unis le « spoil system », c'est-à-dire des hauts fonctionnaires à la loyauté partisane au contact du pouvoir. Cette ouverture remet en cause l'existence même du statut et donc des principes d'indépendance et de neutralité vis-à-vis du pouvoir politique en ignorant le principe de l'égalité d'accès aux emplois publics, et donc du concours, conforme à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.
> Et développement de la rémunération au mérite, atteinte de résultats individuels et/ou collectifs) via Primes de Fonction et de Résultat (PFR), et autre Grades à Accès Fonctionnel (GRAF) qui percute, entre autres, la réforme des retraites car les indemnités, qui représentent 22 % de la rémunération des agents, ne sont pas prises en compte dans le calcul des pensions.

L'anti-compte rendu de Georgette

Je prenais des notes en vue de rédiger un fidèle et exhaustif compte rendu du 18è congrès de la CGT MEL quand, perdue dans la contemplation des reflets caribéens du collier de surfer de notre nouveau secrétaire, je ne me vis pas glisser doucement de l'autre côté du miroir...

9h10 : à l'accueil café, Claire se demande si elle peut prendre ½ croissant. Parce qu'elle a pas assez faim pour en prendre un entier. On se dit qu'il y aura bien quelqu'un pour ne pas avoir assez faim avec elle.

9h27 : Daniel regrette que l'Administration n'ait pas félicité la CGT pour son score au CAS. EN même temps, dans la vie, on n'a pas toujours ce qu'on veut !

9h39 : Daniel s'excuse de bagayer, « il n'a pas l'habitude des longues tirades ».

10h50 : Fred boit de l'eau dans le micro. Il a soif. On l'écoute déglutir.

11h18 : Ingrid rappelle que la pause, c'est 5 minutes, « CINQ MINUUUTES ! »

11h19 : y'a plus de café gratos salle de réception. Les amateurs sont déçus

11h20 : Pascal demande si la CGT peut pas proposer une adhésion au « tarif antisocial », parce que c'est Trust.

11h30 : Fred teste la sonnette de la salle du Conseil . Ca fait du bruit dans les oreilles, un peu.

11h32 : Camille demande 3 minutes de parole.

11h36 : Camille rend la parole. On y était presque.

11h42 : Jean-Marc signale qu'on est quand même des grandes personnes. J'arrête de dessiner des moustaches sur les photos du rapport d'activités.

11h44 : Ted s'excuse de revenir là-dessus, mais quand même, il ne peut pas s'empêcher de parler du RIFSEEP.

11h48 : Ted veut reprendre le micro. Ah non, quelqu'un a une question.

11h53 : Un adhérent intervient. Il arrive à dire « juxtaposition » et « stagnation » dans la même phrase. Y'a pas à dire, on a des tronches à la CGT.

11h57 : Ted bouillonne. On a failli oublier de lui rendre la parole. Il fallait quand même bien que quelqu'un rappelle les apports de 1981.

12h00 : Fred précise que « si on vote pour l'un, on vote pas pour l'autre ». Il est pas chef pour rien.

12h14 : Fred demande qu'on fasse une belle file pour aller voter, sinon on risque la cohue et l'intervention des forces de l'ordre.

12h20 : Monsieur Lapin n'est pas dans la liste, Mais il assure qu'il est adhérent, si-si, pour de vrai !

14h46 : Daniel dit que, maintenant qu'il n'est plus secrétaire par intérim, il peut aller faire la vaisselle avec les autres. Dans le fond, il a des plaisirs simples, Daniel.

14h50 : François Leclerc est embarrassé ; son intervention aurait été plus pertinente le matin qu'après le vote. Mais c'est pas grave, il va la faire quand même, sa présentation.

15h09 : mon voisin remarque qu'UFICT, ça fait penser à U-fist. Une blague de mondain.

15h11 : Ted pense que « section » ça rime avec « division », et que ça, c'est dangereux.

15h35 : Sébastien partage aux congressistes un poème sur une main qui pourrit. Deux doigt de légèreté dans un monde de brutes.

15h53 : Monsieur Lapin dessine un potjevlech.

16h01 : Etienne précise que c'est Régis qui doit « mettre le truc sur le truc ». Message parfaitement interprété par l'intéressé.

16h19 : Fred conclut le congrès. On va solidifier notre structuration. Tournée de yaourts !

Georgette

***A cette heure-ci, mes pensées vont à mes collègues du Dialogue social. Que ce texte soit pour eux une source d'inspiration pour varier des désormais habituels comptes rendus enfiévrés.**

Élections professionnelles

Le bilan des élu.e.s CGT

Depuis les élections professionnelles de 2014, la CGT MEL est devenue la première organisation syndicale à la MEL. Elle est représentée dans toutes les instances paritaires :
> Comité Technique,
> Commissions Administratives Paritaires (catégories A, B et C),
> Comité Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.

Nous avons continué, durant ce mandat, à défendre de manière sérieuse et combative vos intérêts.
Notre travail syndical s'est appuyé sur notre participation aux instances, mais aussi sur votre mobilisation, dans un cadre intersyndical. Notre boussole en termes d'action syndicale reste la démocratie et l'implication de nos collègues dans leur milieu de travail.
Nous avons mené la bataille contre les réorganisations brutales qui se déroulent depuis plusieurs années à la MEL. Près de 800 agents se sont mobilisés en 2015 contre le projet de réorganisation de l'Administration et les cas de souffrance au travail qu'elle générait.
Cette mobilisation nous a permis d'obtenir des moyens et des actions supplémentaires pour la médecine de prévention : remplacement du médecin de prévention et recrutement d'un second médecin (en cours), de psychologues, mise à jour de la liste des postes faisant l'objet d'un suivi médical renforcé...
Ces moyens n'ont hélas pas permis de mettre fin à l'explosion des risques psycho - sociaux, qui se traduisent sous des formes multiples : tentatives de suicide, forte augmentation des arrêts maladie et congés longue maladie en 2017 (+25%). A chaque fois, la CGT MEL a pris ses responsabilités, en alertant l'employeur, l'Inspection du Travail et **obtenant l'organisation d'enquêtes du CHSCT et d'une étude sur les risques psycho-sociaux.**
Nous nous sommes également mobilisés dans un cadre intersyndical sur la question des locaux (Euralliance et Luxembourg) et avons obtenu la réalisation de mesures de qualité de l'air et de travaux, visant à améliorer les conditions de travail des agents. Ces conditions restent insatisfaisantes, compte tenu des contraintes et malfaçons de ces bâtiments.
La CGT a participé activement aux négociations sur l'intégration de nos collègues issus de l'ENM et du Département. Nous avons obtenu des conditions d'intégration équitables pour ces agents rejoignant la MEL.
S'agissant des Commissions Administratives Paritaires, nous avons dû faire face à l'application de mesures nationales défavorables aux agents (PPCR, avancement à la durée maximale). Néanmoins, nous avons répondu présents à chaque fois pour défendre les situations individuelles et collectives des agents.
Nous avons mené une importante action pour la reconnaissance des lauréats à l'examen professionnel de Rédacteur (les « reçus-collés »). Le syndicat CGT est intervenu auprès des parlementaires des deux Chambres (sénateurs et députés) ainsi qu'au ministère de la Fonction publique. De nombreuses Heures d'Information Syndicale sur les effets négatifs du PPCR ont été programmées pour tous les agents.

Cette situation a été aggravée par les conditions de mise en œuvre du RIFSEEP.

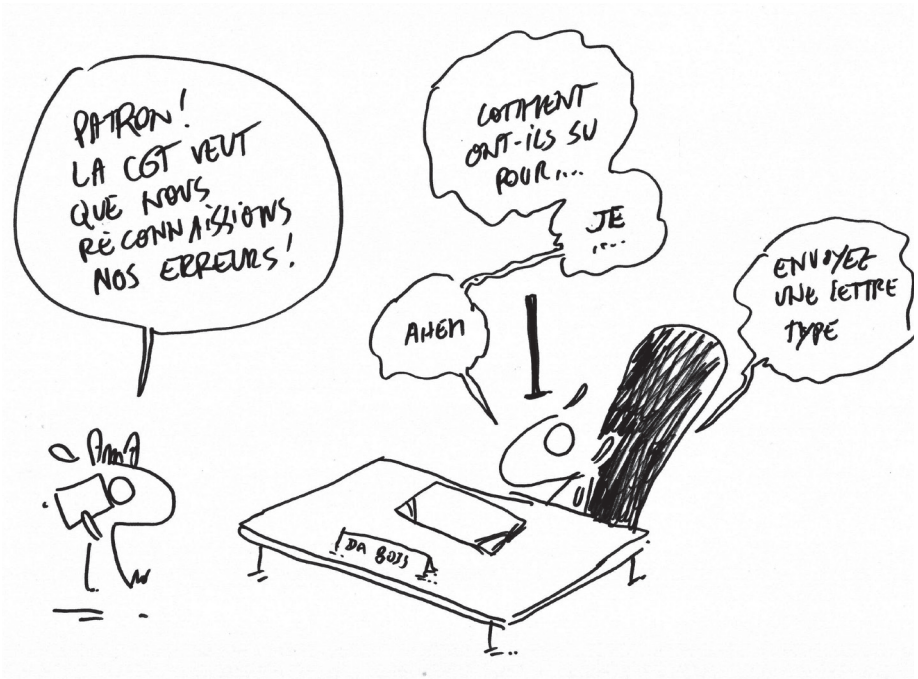

L'Administration s'est livrée à des "négociations mascarade", en disant une chose ("85% des agents vont y gagner") et en faisant une autre (suppression des NBI).
Face à l'opacité et au manque de considération envers vous, nous avons là encore pris nos responsabilités. Nous vous avons rendu compte de l'avancement des négociations, au travers d'HIS et d'AG. Nous avons rédigé et co-signé un cahier revendicatif commun. Nous nous sommes, tous ensemble, mobilisés dans l'unité.
Mais l'Administration est passée en force ! L'essentiel des moyens injectés dans le RIFSEEP ont été alloués aux encadrants et aux cadres administratifs. Beaucoup d'agents se sont sentis floués et humiliés, à juste titre ! La mobilisation doit continuer, au travers des recours individuels.
Et la renégociation de la convention entre le CAS et la MEL peut être l'occasion d'obtenir des compensations et une amélioration de notre pouvoir d'achat : chèques vacances, chèques déjeuners, augmentation du budget du CAS !

Voter le 6 décembre, c'est voter pour le syndicat qui vous représentera et vous défendra le mieux.

Mais c'est aussi voter pour un modèle de société, plus solidaire et avec une Sécurité sociale et des services publics forts et pour TOUS.
Un fort taux de participation sera un signe vers ce gouvernement qui programme la destruction de ce modèle.
Signe de notre attachement à nos services publics. Signe que nous sommes mobilisés pour les défendre.

Vos élu.es CGT

les repris de justice...

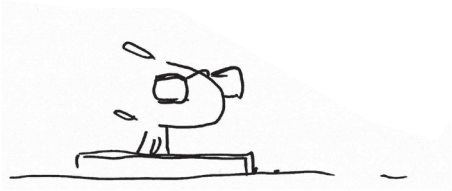

Laëtitia Lepage

Isabelle Caes

Marie - Joelle Dalleau

Éric Laine

Arnaud Decaudin

CAP B

CAP C

Carole Lebbrecht

Sylla Kemokho

Christophe Rietsch

Ingrid Duthilleul

Nicolas Scalabre

Régis Vandenbossche

Thierry Duel

Amandine Ovion

Kader Moubarki

mais en vrai, ils sont sympas !

Thierry De Vendt

Vincent Kaleba

Alain Crespin

Marie Wartelle

Mélanie Lotte

Sébastion Polveche

CAP

Hélène Bergès

Alex Hafdi

Jean-Marc Lecourt

Frédéric Parisot

CT

Vincent Macé

Philippe Morantin

CCP

Olivier Asselin

Faire entendre la voix des contractuels

Interview d'Olivier ASSELIN, candidat sur la liste que la CGT présente pour la Commission Consultative paritaire (CCP) de la Catégorie A.

CGTinfos : Olivier, bonjour. Peux-tu te présenter brièvement auprès de nos lecteurs ?

Olivier : J'ai 38 ans et j'ai été recruté à la MEL il y a 8 ans, en CDD, sur le grade d'Ingénieur. Je travaille actuellement au service « Politiques de déplacements », où j'exerce la fonction de chargé de mission sur les politiques de stationnement. Aujourd'hui, je suis toujours en CDD.

Tu t'es syndiqué chez nous en avril dernier. Pour quelles raisons as-tu rejoint la CGT ?

Plusieurs raisons m'ont poussé à rejoindre votre syndicat, à commencer par le sérieux et la rigueur dont vous faites preuve dans l'accompagnement des agents de la MEL. Plusieurs collègues que vous avez accompagnés m'ont fait un retour favorable de votre travail. C'est pour cette raison que je suis venu vous voir concernant ma situation professionnelle, et que j'ai pris ma carte chez vous.

Pourquoi tu te présentes aux élections du 6 décembre ?

Je me présente en CCP A car il s'agit d'une instance chargée de gérer la situation des agents contractuels. J'aurai l'occasion, en tant qu'élu, de faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts. Je pourrai également défendre les revendications de la CGT sur la précarité dans la Fonction publique territoriale, qui propose notamment de titulariser l'ensemble des agents contractuels et lutter contre la remise en cause du statut des fonctionnaires territoriaux.

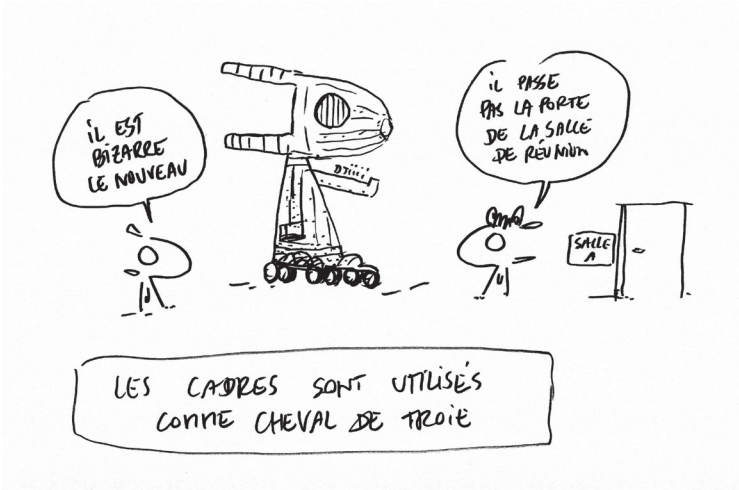

Propos recueillis par
Vincent Kaleba

Nouveau siège : restons vigilants !
Episode 2 : le stationnement

Suite des aventures du nouveau siège : la délicate question du stationnement, présente dans tous les esprits. Le projet prévoit, en effet, une réduction du nombre de places de stationnement dont bénéficient actuellement les agents.

Le projet de la MEL prévoit un parking de 300 places maximum, avec une possibilité de mutualiser avec parking Grand Palais si nécessaire. La MEL semble donc se diriger vers une réduction du nombre de places de stationnement dont bénéficient actuellement les agents.
Aujourd'hui, des places attribuées aux agents dans les deux parkings du siège représentent un acquis réel, qu'ils risquent de perdre en prenant place dans le futur siège de la MEL.

Qui pourra bénéficier demain d'une place de stationnement ?

Les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent se déplacer autrement qu'en voiture pour venir travailler ? Les chargés de familles ? Les personnes qui habitent loin ? Des collègues des sites extérieurs ? Des élus ? Les visiteurs et le grand public ? Beaucoup de critères peuvent être évoqués, mais nous refusons tout favoritisme pour les « chefs à plumes » !
Au vu des informations dont nous disposons, les solutions imaginées par la MEL pour assurer le déplacement des agents jusqu'au siège semblent insatisfaisantes et constituent une perte de pouvoir d'achat déguisée.
La CGT ne compte pas rester les bras ballants. Si nous accordons à la MEL que le sujet des déplacements des agents n'est pas simple, nous souhaitons porter une proposition « gagnant – gagnant » pour les agents et pour la MEL.

Nous proposons l'instauration d'un « forfait mobilité », basé sur les coûts de stationnement (120 € / mois).

Ce « forfait mobilité » serait versé à tous les agents du nouveau siège qui renonceraient à l'accès à une place de stationnement prise en charge par la MEL et régleraient la question de leur déplacement au nouveau siège par leurs propres moyens, quels qu'ils soient.
Plus ce forfait sera élevé, plus il poussera les agents à modifier leurs usages s'agissant de leurs déplacements. Combien verse la MEL pour un agent qui vient en transports collectifs ? 50 % de son abonnement en transports collectifs, soit environ 27 € par mois. Combien verse la MEL pour un agent qui vient en train ? Ça dépend de la gare d'origine, mais pour un Lille-Arras on peut compter 51 € par mois. Combien verse la MEL pour un agent qui vient en V'Lille ? 50 % de son abonnement soit 19 € par mois. Combien verse la MEL pour un agent qui vient à pied ou avec son propre vélo ou qui fait du télétravail ? Absolument rien. En Belgique, il existe une allocation pouvant monter jusqu'à 160 € par mois !
Ce forfait mobilité aura l'avantage de libérer des places de parking pour les agents qui en ont besoin (ceux qui habitent loin, les PMR, les agents venant déjeuner à la cantine, allant au CAS, en réunion de travail…), tout en prenant en compte les besoins de l'ensemble des agents… Enfin, il s'inscrirait dans la droite ligne du projet d'écobonus (péage positif), en venant récompenser les agents qui n'utiliseraient pas leur voiture pour venir travailler, sans punir les agents qui n'auraient pas le choix.
Monsieur le Président, qu'en pensez-vous ?

Sébastien Polveche

Valeur Mensuelle des coûts de mobilité assumés par la MEL

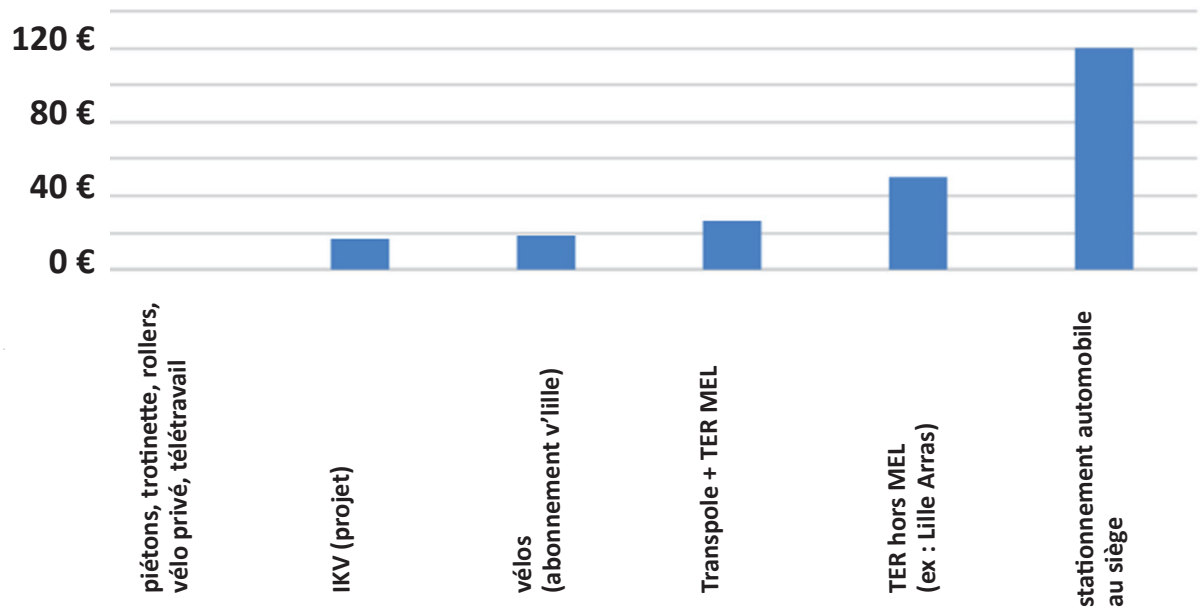

et 12 selon BFMTV…

L'instant est grave

Le douze pages « spécial élections professionnelles » était presque bouclé. Ne manquait plus que la dernière page, celle qu'on lit après la « Une ». Les regards se sont tournés vers moi : « Thierry… tu fais un billet humeur/humour comme d'hab ? ».

Pourtant, ce **CGTinfos** de novembre 2018 n'a rien d'habituel ! Le sujet à traiter est capital (si j'ose dire !) Dans les pages intérieures, on parle de Stéphane et du tableau peint par Sophie. C'est pour écrire ce genre de billet que Stéphane m'avait débauché. Les années et les billets se sont succédé. Il y a trois jours, notre syndicat était en congrès dans la salle du Conseil. **On était 200 selon nous et 3000 selon la police.** J'ai regardé la tribune. Sur la droite, il y avait le tableau représentant Stéphane recouvert d'un carreau de tissu. En tribune, il y avait la relève. Aux premiers rangs, il y avait la famille de Stéphane. Une chose m'a frappé : ses proches militaient malgré leur douleur. Chacune de leurs phrases était parsemée de mots appelant à la vigilance. Ils parlaient à mains nues, mais ils semblaient tenir un drapeau : celui que brandissait Stéphane.

Voilà pour l'humour, pour l'ambiance ! Sinon, oui ! Voter est important ! Le résultat est parfois navrant et j'en veux pour preuve l'élection de Donald Duck (notons ici le fait que si les navrés des USA avaient voté en masse: ils auraient voté d'une même voix pour écarter en toute intelligence ce coq idiot. En temps normal l'idée de penser que tel ou tel candidat

n'a rien de transcendent est un signe de réalisme… mais faute de merle on se doit de manger de la grive. Par ailleurs : tout steak vient à point à qui sait l'attendre! Pour citer Lavilliers à la dernière Fête de l'Huma : « en démocratie, la majorité est souvent composée de cons. Remarquez, la minorité aussi… mais ils sont moins nombreux ! »

Mais bonne nouvelle !

Pour notre collectivité, la question de la transcendance ne se pose pas : la CGT MEL a toujours été dans l'action « avant-pendant-et-après » les élections.

C'est une équipe munie de mégaphones tenus par des Gaulois réfractaires se battant pour parler dedans. Ce sont des résistants avec un stylo entre les dents, des moustachus à même de rire, de dire et d'agir au nez et à la barbe d'une Administration équipée de tondeuses.

Alors je serai tête de liste en décembre pour représenter les agents de ma catégorie en CAP B. Mon implication sur les dossiers récents m'a convaincu d'une chose : la CGT MEL est un syndicat écouté et redouté par l'Administration. Mon syndicat lève des lièvres sans craindre le fusil (la chasse aux injustices étant de mise toute l'année à la CGT MEL). Oui, voter est important. Se renseigner ou se rappeler des actions menées (ou refusées par certains syndicats) l'est également. Discutez avec vos collègues. **Voyez quel syndicat a mené la barque récemment.**

Thierry De Vendt

ours

Le CGTinfos est une publication du syndicat CGT de la Métropole Européenne de Lille
1 rue du Ballon, 59034 Lille **Tél** 03 20 21 23 46 **Fax** 03 20 21 61 39 **Site** www.cgt-mel.fr
Mail syndicat_cgt@lillemetropole.fr **Directeur de publication** Frédéric Parisot
Rédacteur en chef Vincent Kaleba **Facebook** @CGT-MEL-181804248521217
Twitter @cgt-mel2017 **Dessins** Monsieur Lapin monsieurlelapin@laposte.net